



FORMATIONS COURTES

EXPERTISE



Ref. : 8972368

Durée :  
2 jours - 14 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1510  
€ HT  
Collectivité : 1345 € HT

# PARTICIPATION DU PUBLIC ET ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

## Mettre en oeuvre les nouvelles procédures

Les ordonnances du 3 août 2016 ont réformé les procédures destinées à assurer l'information et la participation du public lors de l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Elles ont précisé certaines techniques dont l'éventail était particulièrement important. Concertation préalable, modernisation des procédures de participation du public et enrichissement des techniques de participation du public : autant de sujets impactés dont les évolutions sont à prendre en compte dans la mise en œuvre de vos nouveaux projets.

### OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire
- Mettre en œuvre les procédures
- Examiner les règles d'évaluation environnementale

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### POUR QUI ?

Responsables juridiques et juristes  
Responsables de projets urbanisme et/ou aménagement  
Ingénieurs et chargés d'opérations  
Toute personne susceptible de travailler sur un projet urbain

### PRÉREQUIS

Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme

### COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les règles en matière de participation du public et d'évaluation environnementale

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval

### PROGRAMME

Participation du public et évaluations environnementales

#### Les procédures de participation du public

##### Différencier les procédures intégrant un échange avec le public

- Les formes de participation du public avant la demande d'autorisation
- La participation du public après le dépôt de la demande d'autorisation

##### Maîtriser les modalités de mise en œuvre du débat public et de la concertation

- Connaître les différents droits conférés au public
- Mettre en place un débat public élargi
- Maîtriser la procédure et le financement du débat public et de l'enquête publique
- Savoir organiser une concertation préalable (garant, droit d'initiative)
- Différencier la concertation obligatoire ou facultative en fonction de la nature du projet, plan ou programme
- Établir un bilan de concertation (protagonistes, délais...)

##### Enquête publique, participation par voie électronique et consultation locale depuis l'ordonnance du 3 août 2016

- Connaître le champ d'application de l'enquête publique et de la mise à disposition





- Identifier les cas dérogatoires à la procédure d'enquête publique
- Apprendre à constituer un dossier (éléments constitutifs)
- Dématérialisation : l'enquête publique par voie électronique
- Maîtriser les modalités de recours à l'enquête publique unique
- Expérimenter la nouvelle procédure de consultation locale liée à un projet

### **La réforme des évaluations environnementales**

#### **Les actualités concernant l'évaluation environnementale des projets**

- Maîtriser le nouveau champ d'application de l'évaluation environnementale
- Connaître la nature et les caractéristiques des projets soumis à évaluation environnementale
- Différencier l'étude systématique de l'examen au cas par cas
- Les projets relevant de plusieurs rubriques
- Déterminer les mesures compensatoires
- Modifier ou étendre un projet
- Maîtriser la procédure devant l'autorité environnementale compétente
- La nouvelle obligation de motivation de la décision (les motifs invocables)
- Actualisation de la procédure d'étude d'impact
- Connaître les liens entre évaluation environnementale et autorisation d'urbanisme

#### **Réforme de l'évaluation environnementale des plans et programmes**

- Connaître les modalités d'élargissement du champ d'application de l'évaluation environnementale (documents d'urbanisme, SRADDET...)
- Maîtriser la clause de rattrapage

#### **L'évaluation environnementale unique**

- Connaître les procédures communes ou coordonnées d'évaluation

## **INTERVENANTS**

Frédérique FERRAND

avocat  
ALDHEA

Quentin UNTERMAIER

ADAMAS AVOCATS

## **MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## **LIEUX ET DATES**





À distance  
24 et 25 nov. 2022

Paris  
21 et 22 sept. 2022

Nantes  
24 et 25 nov. 2022

Lille  
24 et 25 nov. 2022

Lyon  
24 et 25 nov. 2022

Bordeaux  
24 et 25 nov. 2022



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : [serviceclient@efe.fr](mailto:serviceclient@efe.fr)  
Siret 412 806 960 0032